

Le nombre des élèves augmente dans l'arrondissement scolaire de Rolle. Des aménagements provisoires sont nécessaires.

Rolle Quatre classes de plus au Collège du Martinet



En deux matinées, un bâtiment de deux niveaux est implanté au Collège du Martinet, en seize modules préfabriqués. Les fondations ont été coulées il y a un mois, temps de séchage oblige. Il faudra encore attendre une dizaine de jours pour les aménagements intérieurs. Alexis Vignin

Une imposante grue s'animait hier matin devant le Collège du Martinet. Elle soulevait des modules préfabriqués de 9 mètres de long et 8 tonnes chacun. En deux matinées les seize unités seront posées et, en une dizaine de jours, quatre classes seront entièrement aménagées, sur deux niveaux. Cette solution «clés en mains» a été retenue pour sa rapidité d'exécution et sa simplicité de mise en œuvre, relève le municipal rollois des bâtiments, Nicolas Roland.

Des modules loués pour trois années

Ce dernier précise qu'il était nécessaire de *parer rapidement au manque de locaux*. Le nombre de classes a été déterminé en fonction des prévisions d'effectifs de la Direction des écoles.

Le municipal des écoles, Denys Jaquet, indique que *ces quatre nouvelles classes vont permettre de faire face au développement du nombre d'éco-*

Argus Ref 36865146

liers pour les trois années à venir. Il constate néanmoins que ces solutions palliatives répondent bien au besoin de classes, mais que le collège manque toujours d'équipements sportifs. Une salle de gymnastique était en effet prévue dans le projet d'extension du Martinet D.

Les modules sont loués à la société argovienne ERNE pour trois années. Nicolas Roland précise que *cette solution transitoire, doit permettre de faire tampon jusqu'à la construction d'un nouveau collège*, dans l'arrondissement scolaire de Rolle. Ce projet est en attente, il est conditionné à la constitution de l'Association scolaire et parascolaire intercommunale de Rolle et environs (ASPAIRE).

JULIEN LE LONG

rolle@lacote.ch

En chiffres

Le montant global de l'opération, réparti entre les onze communes concernées, est de 293 000 francs.

La location revient à quelque 136 000 fr., les fondations à 98 000 fr. et le mobilier à 90 000 fr. Le solde correspond à divers aménagements et au coût du retour des modules.